



PIÈCE : SEN_0008_FR

Titre	Acte 2, scène 2, vers 179-275.
Sous-titre	Créon rencontre Médée
Auteur	Sénèque
Date / Période historique	Antiquité
Thème(s)	Justice, Exil
Personnage(s)	Créon, Médée
Langue	FR
Traduction	Traduit par Eugène Greslou (1834)

Extrait

CRÉON.

Quoi ! Médée, cette fille coupable du roi de Colchos ne songe pas encore à sortir de mes états ? Elle médite quelque nouveau crime : on connaît son âme, on connaît ses coups.

Qui peut-elle épargner ? Et qui trouvera le repos auprès d'elle ? Je voulais d'abord employer le fer pour purger mon royaume de ce fléau ; mais j'ai cédé aux prières de mon gendre, et je lui ai laissé la vie. Qu'elle nous délivre de sa fatale présence et qu'elle se retire en paix.

Mais elle s'avance fièrement vers moi, et ose m'aborder d'un air menaçant. Gardes, repoussez-la ; je ne veux pas qu'elle s'approche de moi, ni qu'elle me touche. Dites-lui



Cofinancé par
l'Union européenne

Numéro de projet :
2024-2-FR01-KA210-SCH-000295678

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.



de se taire, et qu'elle apprenne enfin à plier sous l'autorité royale. Retire-toi vite, malheureuse, et délivre-nous d'un monstre cruel et abominable. (...)

MÉDÉE.

Accusez-moi maintenant, et reprochez-moi tous mes crimes ; je les avouerai. Le seul qu'on puisse me reprocher, c'est le retour des Argonautes. Mais si j'avais écouté la voix de la pudeur et de l'amour filial, c'en était fait de la Grèce entière et de ses princes, et votre gendre devenait la première victime du taureau qui vomissait des flammes. Quelque malheur que le destin me réserve, je ne me repens pas d'avoir sauvé la vie à tous ces fils de rois. Le seul prix que j'aie reçu pour tous mes crimes, vous l'avez en votre puissance. Condamnez-moi comme coupable si vous voulez, mais rendez-moi celui qui m'a rendue coupable. (...)

CRÉON.

En séparant sa cause de la vôtre, Jason peut se justifier ; le sang de Pélidas n'a point souillé ses mains innocentes ; il ne s'est point armé du fer ; il s'est gardé pur de ce qui s'est fait en votre présence. Malheureuse ouvrière des crimes les plus odieux, qui avez pour les concevoir la méchanceté d'une femme, et l'audace d'un homme pour les exécuter, et qui craignez si peu la honte qui s'attache aux actions infâmes, partez, délivrez ce pays de votre présence ; emportez avec vous vos funestes poisons, dissipez nos craintes ; allez ailleurs fatiguer les dieux de vos noirs sacrifices.

MÉDÉE.

Vous me forcez de partir ? Eh bien ! Rendez-moi le navire qui m'a portée ici ; rendez-moi le compagnon de ma fuite. Pourquoi me contraindre à partir seule ? Je ne suis



Cofinancé par
l'Union européenne

Numéro de projet :
2024-2-FR01-KA210-SCH-000295678

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.



pas venue seule, pourtant. Si vous craignez d'avoir une guerre à soutenir, chassez-nous tous les deux.

Pourquoi cette distinction entre deux coupables ?



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Numéro de projet :
2024-2-FR01-KA210-SCH-000295678

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.